

Meilleurs vœux
2022

SOMMAIRE

ÉDITO – Que sera demain ?	1
ABONNEMENT – La Lettre de Psychiatrie Française	2
COURRIER DES LECTEURS – Fin programmée de la psychiatrie en secteur 1 ?	3 à 5
SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS – Cotisation 2022	6
ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES – Mémo Tarifaire Avril 2022	7
COLLOQUE 25 mars 2022, à Paris – Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques	8 à 11
ÉVÈNEMENT Prix littéraire Charles Brisset 2021 – Par instants, la vie n'est pas sûre	12
RENDEZ-VOUS – Séminaire de phénoménologie psychiatrique « Phénoménologie et environnement »	13
LIVRES EN IMPRESSIONS – Cent ans de psychologie projective avec H. Rorschach – Les folies animales de Michel Kreutzer	14 à 17
PAS DE DISCOURS SANS LECTURE – Ouvrages récemment parus	17
PSYCHIATRIE FRANÇAISE – N° 3/21 : Varia	18
PETITES ANNONCES	19-20
FORMATION FAF-PM Le 22 mars 2022 et le 10 mai 2022, en distanciel – Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM	21
LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE – Formations, réunions et colloques	22-23
ANNONCE 17 juin 2022, à Paris – Addictologie et psychiatrie : enjeux et perspectives	24

QUE SERA DEMAIN ?

Maurice BENSOUSSAN*

Vive les traditions qui permettent à l'Association Française de Psychiatrie et au Syndicat des Psychiatres Français de vous présenter leurs meilleurs vœux en cette année 2022.

Ces vœux s'inscrivent dans notre engagement à participer aux enjeux à venir, et non à ceux du passé. Nous prenons le risque de déplaire quand des voix datées de près de 20 ans s'élèvent encore pour revendiquer une sollicitation non graduée du psychiatre au moment même où une majorité d'entre nous affiche l'impossibilité de répondre à de nouvelles demandes de soins. Nous avons choisi de sortir de l'impasse, de ne pas subir, d'être acteur des organisations de demain, de travailler sur les parcours, sur les pratiques collaboratives, sur les collaborations pluriprofessionnelles. Nous soutenons l'importance de répondre aux besoins de soins à l'échelle d'une population d'un territoire, sans renoncer au service rendu à notre patientèle. Notre travail dans les instances nationales porte ses fruits. Nous vous représentons à la Commission nationale de la psychiatrie, au Comité stratégique de la santé mentale et de la psychiatrie, comme à la CNAM où depuis de longues années nous participons à la création d'un parcours en santé mentale et en psychiatrie. L'expérimentation menée par la CNAM avec le concours du SPF puis de l'AFP va être maintenant généralisée à l'ensemble du territoire national, en respectant la place des acteurs tout en permettant enfin la naissance d'un recours solvabilisé aux psychologues au sein d'organisations de pratiques libérales. C'est dans ce contexte de travail, bien en amont des échéances conventionnelles que le SPF a obtenu la valorisation des actes des psychiatres libéraux, applicable au 1^{er} avril prochain (cf. page 7). Nous avons participé à l'élaboration du programme des Assises Nationales de la Psychiatrie de septembre dernier, pour y présenter des ambitions concrètes pour demain, déjà appliquées sur des territoires, qui améliorent les relations entre la médecine générale et la psychiatrie. Nous participons aux groupes de travail de la Direction Générale de l'Offre de Soins sur le financement et les autorisations en psychiatrie. Nous savons qu'il faudra plus de réformes et d'ambitions pour donner à la psychiatrie les moyens nécessaires pour exercer les charges et responsabilités qui sont les nôtres. Il faut redonner une attractivité au travail du psychiatre hospitalier pour qu'il exerce son art sans s'épuiser à la tâche. S'il en était besoin, les masques tombent à la fédération de l'hospitalisation privé. Nous apprenons en catimini son acceptation de la baisse de près de 10 % des honoraires des psychiatres libéraux qui y exercent.

Nous avons limité l'impact du contexte sanitaire sur l'activité de l'association et maintenu une majorité de colloques. Ils restent un lieu d'indépendance, d'ouverture, de réflexion et de confrontation de savoirs transdisciplinaires que vous appréciez pour nourrir le temps des débats. Nos formations (cf. page 21) ont aussi des déclinaisons pratiques en prise directe avec notre quotidien clinique pour permettre l'indispensable investissement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM). Ils seront le socle de la psychiatrie de demain.

* Président du Syndicat des Psychiatres Français et de l'Association Française de Psychiatrie.

ABONNEMENT

TARIF PRÉFÉRENTIEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

TARIF 2022

40 EUROS TTC – France métropolitaine

50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) :

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire

Nom* Prénom*

Exercice Professionnel : ☐ Libéral ☐ Hospitalier ☐ Salarié

 @

*

Code postal* Ville*

* 

* Champs obligatoires

Votre commande :

Abonnement à La Lettre de Psychiatrie Française

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

☐ Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.

☐ Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.

Pendant mon abonnement, je bénéficie de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*

Un justificatif de règlement vous sera adressé.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie
ou par carte bleue sur le site :  <http://psychiatrie-francaise.com>

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

 01 42 71 41 11 –  contact@psychiatrie-francaise.com

COURRIER DES LECTEURS

FIN PROGRAMMÉE DE LA PSYCHIATRIE EN SECTEUR 1 ?

Patricia ADAM*

Avez-vous pris le temps, chère lectrice ou cher lecteur, pendant les jours de congés réservés aux fêtes de fin d'année, de lire le dernier livre de Daniel ZAGURY⁽¹⁾ « Comment on massacre la psychiatrie française » ?

Ce livre ? Son « coup de gueule » ! Si par écrit je m'autorise cette expression, c'est que l'auteur l'utilise lui-même pour témoigner de son excès d'indignation.

Ce défenseur acharné de la psychiatrie publique crie sa révolte à voir se déliter l'intelligence collective qui animait les pratiques : l'hôpital et le secteur, récupérant les apports et les enrichissements de la psychothérapie institutionnelle, firent preuve d'ingéniosité et de créativité tout au long des années 70 et 80. Puis, l'adaptation commune, la confiance et les connivences partagées, tout ce qui faisait unité s'est peu à peu désagrégé.

Daniel ZAGURY nous livre avec passion et ardeur son parcours professionnel bien singulier : longue carrière de Psychiatre des hôpitaux dans le 9-3, également Expert-psychiatre et surtout spécialiste de l'expertise judiciaire, il reste encore aujourd'hui combatif et militant.

Sa colère est aussi la nôtre, car maltraitée depuis trente ans, la psychiatrie se retrouve aujourd'hui déléter !

Les décideurs politiques, tels des raboteurs de budgets, détruisent l'hôpital et restent volontairement ignorants des actions de soins et de leurs sens. Ils dénigrent les psychiatres et négligent les patients. Qu'elle soit publique ou privée, c'est la psychiatrie tout entière que ces décideurs méfiants méprisent ! Maintenant tout-puissants, les administrateurs tiennent notre spécialité en parent pauvre de la Santé.

Les patients psychiatriques resteront-ils éternellement des derniers de cordée ?

Après sa mise à mal et la destruction jusqu'au « massacre » de la psychiatrie publique, n'est-ce pas également la fin programmée de la pratique libérale en secteur 1 qui, pour demain et sans mot dire, nous est préparée ?

* *
*

Daniel ZAGURY nous montre combien la politique de restriction des budgets, celle des fermetures de lits et des

suppressions de postes, entraîne la destruction des équipes de soins, puis à la suite, contamine les pratiques de secteur, et finalement fait perdre le sens du soin.

La mise à mal, la mise à mort de la psychiatrie publique a également des conséquences sur les pratiques de soins en secteur 1.

Chère consœur et cher confrère, vous aussi vous avez connu ce ruissellement dévastateur dans votre pratique quotidienne, ce suintement jusqu'à la dissolution des relations de soins.

Cet état de fait n'est pas abordé par Daniel ZAGURY : il entrouvre tout juste la porte à ce sujet quand il rapporte la démission d'une collègue, P.H. brillante mais désenchantée, démotivée, épuisée et harassée (déprimée ?), qui décide de fuir le service public pour une pratique libérale.

Exercer à l'hôpital public suppose des convictions fortement chevillées au corps et, pour rester dans le même champ social, notre consœur fit sûrement le choix d'exercer en secteur 1.

Idéalisait-elle la psychiatrie libérale et l'exercice privé ? Croyait-elle y trouver moins de contraintes administratives et de non-sens imposés ? Pensait-elle, obstinément convaincue, trouver là une confiance à nouveau partagée et la continuité des liens toujours tissés ?

Dans le silence de Daniel ZAGURY, je crois entendre que certains jugent toutes les pratiques privées équivalentes. Insinuer que secteur 1 conventionné, secteur 2 ou 3, à priori tout pareil ? Ainsi dois-je comprendre que les psychiatres privés subissent eux aussi quelques préjugés ? La pratique libérale également stigmatisée, idéalisée par certains serait critiquée à outrance par d'autres ?

Praticiens libéraux, nous avons conscience que ces 3 secteurs recouvrent des réalités bien différentes. Et le choix de l'un d'eux sélectionne le profil des patients qui y seront reçus. Le coût de l'acte et du reste-à-charge, le milieu social et culturel, les mots pour dire la souffrance et l'expression de la symptomatologie clinique, le diagnostic également : tout diffère.

Le choix du secteur d'activité ? C'est un choix sociétal et politique en même temps.

J'imagine donc notre consœur arriver en secteur 1. Ignorait-elle les réalités du terrain ? Très vite elle aura retrouvé la défiance des administrations, la suspicion des URSSAF, l'ignorance des contrôleurs, la pression des décideurs et, autant qu'à l'hôpital, les listes interminables de consultations qui attendent... En libéral, le poids se porte seul : ça pèse sur

* Psychiatre à Tours.

⁽¹⁾ Daniel ZAGURY. « Comment on massacre la psychiatrie française ». Éditions de l'OBSERVATOIRE. Octobre 2021.

les épaules. Pas d'équipe avec qui partager, presque plus personne pour collaborer. Aujourd'hui, aucun praticien n'a le « luxe » du temps pour une « co-élaboration » des projets de soins. Se retrouver seule dans le bureau. Pas de réunion de synthèse, pas de secrétaire pour décrocher la sonnerie du téléphone et soulager. Se sentir le devoir de répondre... dans notre spécialité les appels de détresse sont si fréquents !

Les journées de douze heures de travail se succèdent. Qui pour encore écouter ? Consacrer du temps à ce patient, le recevoir et l'accueillir ?

Elle rentrera tard chez elle le soir, avec cette culpabilité déjà connue et ici retrouvée d'avoir consacré plus de temps à ses patients qu'à sa propre famille, d'avoir encore dans cette journée donné plus d'attention aux enfants des autres qu'aux siens dont elle n'aura pas, une nouvelle fois, accompagné le coucher. Elle se débattrait peut-être avec le sentiment d'avoir « mal travaillé », ou pas comme il le fallait : elle devra s'en débrouiller. Trop pressée, à nouveau opprimée, pourquoi tant de patients en salle d'attente ? Et qui toque à la porte ?

Quitter le public pour le privé ? Pour plus de confort assuré ?

Les connivences public-privé, les contacts pluri-disciplinaires, en médecine de ville comme à l'hôpital au cours des années je les ai vus se déliter puis disparaître. Surtout n'oublions pas : on exerce dans l'un ou l'autre camp avec le même tempérament, le même caractère, les mêmes engagements que précédemment. Personnalités prédisposées au « burn-out » ou à l'AVC : prière de s'abstenir !

On ne s'épargne pas en secteur 1, on ne se protège de rien.

* *
*

Après une politique de budgets contraints pour l'hôpital public et la psychiatrie, il est temps de redonner espoir aux soignants : à tous les soignants. Il est également temps de conjurer la honte d'un délabrement devenu trop voyant et trop criant.

Pour ce faire il y eut le « Ségur de la Santé » en plein été ! Des annonces d'augmentations conséquentes, des rémunérations prévues dès l'automne pour les salariés des établissements publics, et en janvier 2022 pour ceux des établissements privés à but non lucratif. Des promesses de locaux neufs, de services réaménagés et numérisés... Est-ce de cela dont les soignants ont besoin ? A-t-on entendu parler de créations de postes ?

Les pouvoirs publics ont d'autres projets pour demain, c'est certain !

Avec « La Grande Sécu » l'immense majorité des Français serait intégrée dans la prise en charge totale des soins médicaux, confirmant ainsi la suppression du ticket modérateur, du reste-à-charge pour tous les actes reconnus inscrits et cotés dans la CCAM.

Un grand bazar... Il semble que le sujet ait mis le feu aux poudres ! La « Grande Sécu » pourrait-elle signifier la disparition des mutuelles et des assurances privées ? Elles ont trop à y perdre pour se laisser exterminer ! Quel serait donc le rôle laissé aux Complémentaires-santé dans cette nouvelle conception de notre Sécurité Sociale ? Prendre en charge certains médicaments qui seraient dé-remboursés ? Rembourser les chambres pour les hospitalisés ? Participer à la prise en charge des dépassements d'honoraires, des actes hors nomenclature et des actes médicaux à tarifs libres ? Cela supposera inévitablement des contrats d'assurances avec des cotisations élevées... Les patients qui y accéderaient s'attendent à être mieux soignés, par une médecine personnalisée et performante, avec le recours à des innovations techniques nouvelles. Pour les autres, les plus nombreux, pour tous ceux qui ne pourraient financer autant, restera-t-il encore en libéral, dans un secteur 1 de plus en plus étioilé, des possibilités de consultations spécialisées ?

Qui choisira de s'installer demain Psychiatre libéral en Secteur 1 ?

Car la nouvelle génération a conscience des réalités du terrain, et de ce qu'est devenu ce secteur aux actes maintenus sous-cotés. Beaucoup d'Internes compétents ont gardé le sens du métier. Mais issus de la génération des 35 heures et des RTT, dans une société qui a changé ses repères, ils se montrent friands de confort et de réassurance, de responsabilité professionnelle partagée et de temps libéré. Ils trouveront leur place dans des postes publics salariés, ou en structure associative privée. Pour cette génération, « Psychiatre libéral Secteur 1 » est un statut auquel on a rogné les attraits. Pour d'autres, plus soucieux de la rentabilité de leur entreprise, les secteurs 2 ou 3 remporteront leur choix : quitte pour cela à valider une ligne supplémentaire dans la longue liste des titres hospitalo-universitaires. Ceci est déjà le cas pour plus de 50 % des spécialistes libéraux.

La « Grande Sécu » serait donc encore plus clivante, séparant le champ social en deux camps. Elle laisserait la place aux Complémentaires-santé pour les tarifs libres, les dépassements d'honoraires et le non-conventionné, et prendrait à sa charge à 100 % des soins planifiés et programmés : ceux des pathologies au long cours. Le système ainsi conçu donnerait à l'affilié qui paie cher le sentiment de recevoir des soins de qualité très personnalisés, par des professionnels au prestige validé. Et dans cet élan le secteur 1 laisserait-il entendre qu'il présente un renoncement à la qualité des soins ?

La « Grande Sécu » ? Elle est interprétée par certains comme l'étatisation du système de soins tandis que d'autres y voient la mise en place d'une médecine à 2 vitesses... Le projet prend des allures de « pétard mouillé » ! Était-il destiné à provoquer, à tester patients et médecins sur leur vision d'avenir pour l'assurance-maladie ? Et vous, qu'en pensez-vous ?

Sans « Ségur pour la ville » ni « Grande Sécu », les psychiatres Secteur 1 devront se satisfaire de l'Avenant 9 de la future convention.

Ils vont devoir en faire leur affaire, s'en débrouiller, à nouveau « inventer » pour les patients les plus démunis afin qu'ils reçoivent, eux aussi, des soins de qualité. Du « sur-mesure » comme nous le dit Daniel ZAGURY, car en psychiatrie les soins ignorent l'uniformité du « prêt-à-porter » ! Dans notre domaine il n'est question que de singularité.

Que dit l'Avenant 9 ? Tout d'abord il cible les spécialités cliniques les plus démunies, celles qui n'attirent plus, celles à l'avenir gris et compromis : la pédiatrie, la gynécologie médicale et la psychiatrie. Des spécialités déjà condamnées ?

« Pour sortir ces spécialités de leur isolement, pour les intégrer dans le champ de “nouvelles organisations sanitaires” » (les textes officiels sous-entendent, les évoquant à peine, les CPTS et les MSP) et pour établir « de nouvelles collaborations » (ce qui signifie que nous ne collaborons plus), trois syndicats et l'assurance-maladie ont conclu des accords pour la revalorisation de certains actes.

Au 1^{er} avril 2022 (Ah ! le hasard des dates...) l'acte du psychiatre le plus fréquemment pratiqué sera rémunéré 50,20 €. Le médecin conventionné secteur 1, contractuellement lié et socialement engagé, sera respectueux du tarif appliqué : sans dépassement d'honoraires, la CPAM et les Complémentaires rembourseront sur cette base.

Mais que penser, quand dans la nouvelle nomenclature, les tarifs des actes de psychothérapie effectués par les psychologues cliniciens et des psychothérapeutes « certifiés » seront reconnus et donc remboursés par l'assurance-maladie à hauteur de 25 € et complétés par quelques Assurances privées et Mutuelles jusqu'à 60 € ? Comment redonner de l'attractivité à ce secteur étioilé quand l'acte du psychiatre, répondant toujours à des nécessités sociétales et en offrant une qualité de soins, risque d'être moins rémunéré que celui du psychologue clinicien ? S'y prendrait-on autrement pour faire disparaître les psychothérapies de la pratique des psychiatres de secteur 1 ? Veut-on, sans l'avouer, les contraindre à abandonner la singularité de la spécialité, et laisser les richesses des psychothérapies aux psychologues et psychothérapeutes patentés ? Agir ainsi, c'est nous amputer d'une main ! Veut-on nous amener à penser en Hors Parcours de soins avec le DA à environ 60 € ? À recevoir de jeunes patients de moins de 16 ans, surtout accompagnés d'un tiers, pour 76,20 € ? À réagir en véritable « expert », avec un emploi du temps devenu subitement élastique, capable de répondre dans les 48 h aux demandes des médecins traitants pour 92,70 € ?

Pourquoi construire une telle usine à gaz, un nouvel entraînement à la manipulation des lettres-clés, plutôt que de revaloriser l'acte ponctuel de consultant ? Pour mieux diviser les psychiatres et affaiblir la psychiatrie ?

Concevoir ainsi le contrat avec les pouvoirs publics, se trouver obligés de renoncer aux suivis psychothérapiques, bien plus que la main c'est le bras qui nous est arraché ! Notre bras le plus social, le plus habile, le plus inventif et créatif, le plus humain. Va-t-on laisser dépouiller notre spécialité de son originalité et sa spécificité ?

Si tel est le cas, après les départs en retraite (très proches !) de nombreux psychiatres âgés de ce secteur, demain la psychiatrie de ville s'exercera en secteurs 2 et 3.

* *
*

Dans les années 80, ceux qui passaient le concours d'Internat des Hôpitaux Psychiatriques ne faisaient pas un choix par défaut. Nous étions curieux et nous voulions comprendre : qui y avait-il dans la « boîte noire » ? Choisir Médecine, puis découvrir la neurologie et être initié à la psychiatrie, aller à l'aventure de l'infiniment petit avec la neurophysiologie, plus tard s'évader dans le vaste espace des neurosciences, au final se tourner vers toutes les sciences, être gourmand de sociologie, prendre l'anthropologie comme distraction, la philosophie en friandise, mais prendre très au sérieux la littérature et la psychanalyse, s'émerveiller de la créativité des psychothérapies, de toutes les psychothérapies mais surtout trouver géniaux les fondateurs de la psychiatrie française, faire toute une histoire de l'Histoire de l'Art et de l'Art des Fous ! Se retrouver nez à nez avec ce qui fait l'humain, ce qui fait tout un chacun.

Tout nous exaltait et faisait sens ! Si bien que nous étions nombreux à choisir la spécialité et à nous y engager. Tellement nombreux que le nombre des psychiatres a doublé faisant de la psychiatrie la spécialité la plus exercée. On discutait – on se disputait – pour savoir s'il s'agissait d'une spécialité médicale comme une autre. Notre diversité, nos élans d'utopie mêlés à l'intelligence collective faisaient de la psychiatrie une discipline riche et magnifique !

Le secteur d'activité pouvait encore être librement décidé, et choisir d'exercer en secteur 1 relevait d'un engagement social autant que politique.

Aujourd'hui les choix au concours d'Internat se font le plus souvent par défaut : une mauvaise place à l'ENC, l'opportunité de conserver un poste hospitalier, choisir la ville ou une région plutôt que la spécialité... À recruter des pathologies chroniques et des patients en marge, la psychiatrie a toujours peu reçu et les patients restés déconsidérés. La psychiatrie n'attire plus guère.

Il est illusoire de penser « rentabilité » en psychiatrie ! C'est le domaine où il convient d'appliquer le « quoi qu'il en coûte ».

Que convient-il donc de faire pour « ré-enchanter » la psychiatrie ? L'Avenant 9 n'y suffira pas. Quels remèdes ? Comment retrouver du sens et penser ensemble notre spécialité ?

Les phrases de Daniel ZAGURY me reviennent en mémoire... « parce que le pessimisme pour le psychiatre relève de la faute professionnelle »... retrouvons un élan collectif et des utopies pour ressusciter la psychiatrie. Sachons « être au-delà de la défense de chapelle, c'est l'église tout entière qu'il faut nous défendre » !

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION pour 2022

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le ☐ Professeur ☐ Docteur Prénom : Nom :

Exercice professionnel : ☐ libéral ☐ hospitalier ☐ salarié

..... @

.....

.....

.....

règle sa **cotisation pour** : ☐ **2022** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2022* Tarif valable jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022
☐ Psychiatres en exercice depuis plus de 4 ans	365 €
☐ Psychiatres en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans	305 €
☐ Psychiatres en exercice depuis moins de 2 ans	235 €
☐ Psychiatres en formation (sur justificatif)	90 €
☐ Psychiatres n'exerçant plus	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

– par carte bancaire sur notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com

– par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**, à retourner :
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

Signature (ou cachet) :

*** Sont inclus dans cette somme :**

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique « *Petites annonces* » de *La Lettre de Psychiatrie Française* (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).
- **et aussi :**
 - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
 - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60
 contact@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

MÉMO TARIFAIRE

Métropole

Avant le 1^{er} avril 2022, CNPSY : 39,00 € - VNPSY : 39,00 €

Ce qui va changer au 1^{er} avril 2022

CNPSY : 42,50 € Consultation

VNPSY : 42,50 € Visite à domicile

– Pour les psychiatres en secteur 1 :

Pour les patients + 16 ans pour un suivi régulier :

CNPSY (42,50 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 50,20 €

Pour les patients de – 16 ans pour un suivi régulier :

Ajout d'une majoration spécifique de 3,00 € :

CNPSY (42,50 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MS (3,00 €) = 53,20 €

> Consultation réalisée au cabinet par un psychiatre à la demande du médecin traitant dans les deux jours ouvrables :

2 CPNSY (85 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 92,70 €

> La consultation en présence d'un tiers pour un jeune de moins de 16 ans devient

CNPSY (42,50 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MPF (20,00 €) + MS (3,00 €) = 73,20 €

> Le Dépassement Autorisé DA est applicable par tout médecin secteur 1 pour toute consultation ou acte effectué en dehors du parcours de soins. Celui-ci est limité à 17,5 % de la valeur de l'acte arrondi à l'euro supérieur et en respectant, d'autre part, le ratio honoraire sans dépassement sur honoraires totaux égal ou supérieur à 70 % avec pour base le SNIR. Le DA n'est pas applicable en cas de CMUC ET ACS. **Donc à partir du 1^{er} avril 2022, il est possible de faire un DA jusqu'à la somme de 59 € contre 55 € actuellement.**

– Pour les psychiatres adhérant à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM) :

Les psychiatres bénéficient de l'augmentation du CNPSY, du VNPSY

– Pour les psychiatres en secteur 2 (honoraires libres) :

Les psychiatres bénéficient de l'augmentation du CNPSY et du VNPSY pour le remboursement de leur patient

Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion et à Mayotte

Avant le 1^{er} avril 2022, CNPSY : 46,80 € - VNPSY : 46,80 €

Ce qui va changer au 1^{er} avril 2022

CNPSY : 51,00 € Consultation

VNPSY : 51,00 € Visite à domicile

– Pour les psychiatres en secteur 1 :

Pour les patients + 16 ans pour un suivi régulier :

CNPSY (51,00 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 58,70 €

Pour les patients de – 16 ans pour un suivi régulier :

Ajout d'une majoration spécifique de 3,00 € :

CNPSY (51,00 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MS (3,00 €) = 61,70 €

> Consultation réalisée au cabinet par un psychiatre à la demande du médecin traitant dans les deux jours ouvrables :

2 CPNSY (102 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) = 109,70 €

> La consultation en présence d'un tiers pour un jeune de moins de 16 ans devient

CNPSY (51,00 €) + MPC (2,70 €) + MCS (5,00 €) + MPF (20,00 €) + MS (3,00 €) = 81,70 €

> Le Dépassement Autorisé DA est applicable par tout médecin secteur 1 pour toute consultation ou acte effectué en dehors du parcours de soins. Celui-ci est limité à 17,5 % de la valeur de l'acte arrondi à l'euro supérieur et en respectant, d'autre part, le ratio honoraire sans dépassement sur honoraires totaux égal ou supérieur à 70 % avec pour base le SNIR. Le DA n'est pas applicable en cas de CMUC ET ACS. **Donc à partir du 1^{er} avril 2022, il est possible de faire un DA jusqu'à la somme de 69 € contre 64 € actuellement.**

– Pour les psychiatres adhérant à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM) :

Les psychiatres bénéficient de l'augmentation du CNPSY, du VNPSY

– Pour les psychiatres en secteur 2 (honoraires libres) :

Les psychiatres bénéficient de l'augmentation du CNPSY et du VNPSY pour le remboursement de leur patient



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

COMMENT LES ENFANTS RÉUSSISSENT OU ÉCHOUENT À APPRENDRE AUJOURD'HUI

Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques

en présentiel

le vendredi 25 mars 2022, à PARIS

en collaboration avec le site d'information ToutEduC

ARGUMENT

Les Troubles de l'Apprentissage sont, depuis longtemps, un des principaux motifs de consultation en pédopsychiatrie. Ils sont également l'un des soucis majeurs de l'enseignement. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient fréquemment au centre des interactions entre la pédopsychiatrie et l'école et parfois source de conflits entre eux concernant les places respectives qu'il faut donner à l'enfant ou à l'élève. Ces conflits sont d'ailleurs également présents au sein de chacun des deux champs dans lesquels se sont depuis longtemps développées, souvent à l'identique sous couvert de formes différentes, des frictions plus ou moins affirmées entre ceux qui accordent une importance majeure à la relation pédagogique visant l'engagement subjectif de l'enfant et ceux qui privilégient la transmission à l'élève d'une culture patrimoniale et de savoirs qui cherchent à échapper à tout relativisme. Pour les psychiatres d'enfants comme pour les pédagogues, le conflit

entre enfant et élève était donc devenu structurant quand ce n'est pas identitaire, alors même que ne manquaient pas les arguments suggérant, qu'en matière de troubles des apprentissages au moins, c'est plutôt l'intégration de ces tensions qu'il fallait privilégier pour aider les enfants concernés, leurs proches et ceux qui, cliniciens ou enseignants, s'attachent à les aider.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que l'on a vu, ces dernières années, émerger une nouvelle distribution de ces conflits devenus classiques. En pédopsychiatrie comme en science de l'éducation, avec un parallélisme frappant mais dans une méconnaissance réciproque, on constate en effet l'importance prise par des modèles se réclamant, d'une science cognitive suffisamment sûre d'elle-même pour imposer ses formes d'approche du problème. En effet, dans la pédagogie comme dans les protocoles thérapeutiques, cette science estime disposer aujourd'hui suffisamment d'instruments d'évaluation des méthodes qu'elle défend pour pouvoir les imposer en réduisant la place de toutes les autres qui ne sont pas, elles non plus, dépourvues d'arguments ; si bien que seules restent les métaphores pour évoquer l'importance donnée aux sujets-élèves dans les pratiques des enseignants ou des thérapeutes ; c'est ce nous avons pris le parti d'appeler ici « la relation d'apprentissage » qui implique toutes les personnes engagées dans les processus d'apprentissage quelles que soient leurs références.

Avec l'objectif de réunir ces différentes perspectives, et les différents partenaires qui les incarnent dans les deux champs connexes que sont l'éducation et la clinique pédopsychiatrique, ce colloque s'interrogera à la fois sur l'état actuel des données probantes en matière cognitive et neuroscientifique et sur ce qui doit persister de l'importance des approches classiques qui, dans les deux champs ont insisté sur l'intégration subjective et relationnelle des manières d'apprendre et de transmettre. On s'interrogera également sur les effets de ces mouvements récents sur les premiers concernés, les enfants/élèves, au nom desquels les nouvelles perspectives ont été introduites et les professionnels (en relation avec les familles) incités à les mettre en œuvre. Au-delà, on pourra également questionner les valeurs que véhiculent ces différentes conceptions de l'éducation ainsi que leurs finalités implicites.

En considérant en même temps les réformes engagées dans l'école et celles qui sont promues dans la pédopsychiatrie et la clinique, l'AFP a donc pensé qu'il était temps de former les professionnels des deux champs à ces deux versants du même problème. L'AFP considère en effet qu'il s'agit avant tout de les intégrer dans les pratiques plutôt que de les laisser continuer à se développer en parallèle ou en silos. Entre enfants et élèves, protocoles et relation d'apprentissage, symptômes instrumentaux et constellation des dys, cognitions et affects, etc., nous vous proposons de le faire dans un colloque ouvert visant, selon notre habitude, à croiser des points vus qui tendent à s'exclure mutuellement, lorsqu'on ne fait pas un effort particulier pour les réunir. L'idée est donc de suspendre, en somme, le temps d'un colloque au moins, la véhémence militante que ces mouvements récents ont pu susciter, afin de réfléchir ensemble sur leurs motifs et leurs effets sur les enfants/élèves, leur famille, et les professionnels engagés pour les accompagner et les aider.

Elle a choisi de le faire en étroite liaison avec un média, ToutEduC qui est un site d'information spécialisé en éducation et dont le rédacteur en chef, Pascal Bouchard, suit ces débats théoriques et pratiques depuis bientôt quarante ans.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Pascal BOUCHARD, Grégoire BORST, Emmanuel BRASSAT, Nicole CATHELINE, Luc-Henry CHOQUET, Édouard GENTAZ, Denis KAMBOUCHNER, Laurent LESCOUARCH, Philippe MEIRIEU, Mario SPERANZA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Michel BOTBOL, Pascal BOUCHARD, Emmanuel BRASSAT, Maurice BENSOUSSAN, Jean-Yves COZIC, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, David SOFFER

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

Site internet : 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>



PROGRAMME

8h30-9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h00-9h15 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Docteur Maurice BENSOUSSAN, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Docteur Michel BOTBOL, Secrétaire Général Adjoint de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

Docteur Jean-Louis GRIGUER, Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

Président de séance – Michel BOTBOL – Secrétaire Général Adjoint de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

9h15 – 10h15	Pédagogie et Troubles des Apprentissages : État des lieux Épistémologie des prescriptions sur les apprentissages : les raisons du pédagogue sont-elles seulement pragmatiques ? Intervenant : Pr Philippe MEIRIEU (Lyon), Professeur émérite (sciences de l'éducation, Lyon 2). À quelles conditions le dialogue entre les sciences de la cognition et l'école peut-il être fructueux ? Intervenant : Pr Denis KAMBOUCHNER (Paris), Philosophe, professeur émérite (Paris I).
10h15-10h45	Discussion avec la salle
10H45-11H00 – PAUSE	
11h00 – 11h30	Point de vue de la pédopsychiatrie sur les conditions de l'apprentissage Intervenant : Pr Mario SPERANZA (Versailles), Professeur de Psychiatrie Infanto-Juvenile de l'Université de Versailles et Chef du service de Pédopsychiatrie du CHU de Versailles. Responsable de l'Équipe de Recherche Inserm : « Psychiatrie du Développement » du Centre d'Épidémiologie en Santé Publique (Pr Bruno Falissard).
11h30-11h45	Discussion avec la salle
11h45 – 12h30	Les politiques éducatives et les systèmes de pensée qui les portent L'École est-elle nécessairement le champ clos de conflits idéologiques ? Intervenant : Pascal BOUCHARD (Paris), Agrégé de lettres et docteur ès lettres (sc. de l'éducation). Où en est aujourd'hui la question pédagogique ? Intervenant : Emmanuel BRASSAT (Paris), Professeur certifié et docteur en philosophie.
12h30-12h45	Discussion avec la salle
12H45-14H15 – DÉJEUNER LIBRE	
Président de séance – Jean-Louis GRIGUER – Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)	
14h15 – 15h15	Les Sciences Cognitives aujourd'hui Fonctions exécutives et métacognition au laboratoire et dans la classe Intervenant : Pr Grégoire BORST (Paris), Professeur de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation et Directeur du Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'enfant (CNRS, LaPsyDÉ). Université de Paris. Les sciences de la cognition, leurs apports théoriques et les limites de leur mise en œuvre Intervenant : Pr Édouard GENTAZ (Genève), Professeur en psychologie du développement sensori-moteur, affectif et social à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève.
15h15-15h45	Discussion avec la salle
15h45 – 16h15	Les pédagogies différentes : importance d'un regard qualitatif Intervenant : Pr Laurent LESCOUARCH (Caen), Professeur des Universités en Sciences de l'Éducation (Université de Caen Normandie) est un spécialiste de l'éducation nouvelle, notamment de l'ICEM-pédagogie Freinet.
16h15-16h30	Discussion avec la salle
16h30 – 17h40	Ce que la pédopsychiatrie a encore à dire dans les apprentissages Intervenant : Dr Nicole CATHELINE (Poitiers), Pédopsychiatre et Praticien Hospitalier Honoraire. La contribution de la neuro-éducation et le reste : une hypothèse anxieuse en remaniement constant Intervenant : Luc Henry CHOQUET (Paris), Sociologue du Droit, anciennement responsable de la recherche à la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et enseignant à l'EHESS et membre de l'Institut Colisée. Discutante : Dr Amandine BUFFIERE (Paris), Pédopsychiatre et Directrice Médicale du CMPP Claude Bernard à Paris particulièrement reconnu pour ses pratiques de la psychopédagogie, et Présidente de la Fédération des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (FDCMPP).
17h40-18h00	Discussion avec la salle

18h00-18h15 : CLÔTURE DE LA JOURNÉE : François KAMMERER (Paris), Vice-Président de l'AFP



COMMENT LES ENFANTS RÉUSSISSENT OU ÉCHOUENT À APPRENDRE AUJOURD'HUI Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques

le vendredi 25 mars 2022, à PARIS
en présentiel

- **Lieu de la formation :** AQNDC Salle de Conférence Notre Dame 92bis boulevard du Montparnasse 75014 PARIS
- **Accès :** Métro Montparnasse-Bienvenüe (lignes 4, 6, 12, 13) – Vavin (ligne 4) – Edgar Quinet (ligne 6) – Notre-Dame-des-Champs (ligne 12)
- **Durée de la formation :** 7h30 : de 9h00-12h45 et 14h15-18h15
- **Les plus de la formation :**
 - Intégration de connaissances nouvelles en pédopsychiatrie et en sciences de l'éducation concernant les troubles des apprentissages
 - Élaboration des articulations pratiques entre soins et enseignement concernant ses troubles

- **Les compétences visées :**
 - Mieux soigner les troubles des apprentissages des enfants
 - Mieux coordonner ses soins avec les pratiques scolaires
 - Mieux accompagner les familles dans le suivi des enfants présentant des troubles des apprentissages

- **Pré-requis :**
 - Pas de pré-requis pour cette formation
 - En présentiel : Pass vaccinal demandé

- **Public concerné :**
 - Formation pour adultes.
 - Tous professionnels médicaux en particulier de la psychiatrie et du champ de la santé mentale
 - Tous publics concernés ou intéressés par les questions de psychiatrie ou de santé mentale, à titre personnel ou professionnel
 - Pour le DPC
 - o Libéraux
 - o Salariés en centres de santé conventionnés
 - o Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux

- **Objectifs :**
 - Améliorer les compétences des soignants pour mieux traiter les troubles de l'apprentissage de l'enfant
 - Améliorer les compétences des soignants concernant les sciences de l'éducation et les bases pédagogiques classiquement utilisées par les enseignants pour aider les enfants-élèves à faire face à leurs difficultés scolaires
 - Améliorer les aptitudes des soignants à interagir avec les enseignants
 - Mieux comprendre les enfants qui présentent des troubles des apprentissages et améliorer leur prise en charge globale
 - Améliorer les interactions entre pédopsychiatres et enseignants par une meilleure connaissance des bases théoriques sous-tendant le travail de chacun

- **Moyens :**
 - Moyens pédagogiques et techniques :
 - o Salle avec vidéoprojecteur
 - o Outils pédagogiques usuels
 - Modalités de contrôle des connaissances :
 - o Évaluation à chaud par QCM
 - o En présentiel : feuille d'émargement à signer par demi-journée

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre référente handicap : Mme Valérie LASSAUGE au 01 42 71 41 11

- **Annulation :**
 - Des frais de dossier de 40 euros seront retenus pour les annulations demandées après le 10 mars 2022
 - Aucun remboursement d'inscription ne sera possible après cette date

le vendredi 25 mars 2022, à PARIS en présentiel



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris – contact@psychiatrie-francaise.com

Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr ☐	* :
NOM* :	Profession :
Prénom* :	* :
Date de naissance* :	Portable* :
Adresse postale* :	
N° RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : ☐	
Commentaire, besoins spécifiques :	
Mode d'exercice professionnel si médecin : Libéral : ☐ Salarié : ☐ Hospitalier : ☐	Ce colloque entre dans mon programme de DPC : Oui ☐ Non ☐ N° RPPS (obligatoire pour les médecins si DPC) :

* Informations obligatoires

Prendra part au COLLOQUE du 25 mars 2022 et règle ses droits d'inscription selon le tableau ci-dessous
(chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sauf pour le tarif de formation professionnelle sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com> jusqu'au 24 mars 2022 midi

DROITS D'INSCRIPTION par personne	AVANT	APRÈS
	le 25 février 2022 (le cachet de la poste faisant foi)	
Tarif Général	☐ 120 €	☐ 150 €
Membres de l'AFP à jour de cotisation 2021	☐ 70 €	☐ 100 €
SUR JUSTIFICATIF (merci de nous adresser un document justifiant de votre statut) : • Enseignants • Étudiants de moins de 30 ans, Adhérents à ToutEduc, Internes, Demandeurs d'emploi	☐ 50 €	☐ 70 €
	☐ 30 €	☐ 50 €
Formation Professionnelle ➤ Hors DPC : avec prise en charge de l'employeur pour les salariés – numéro de déclaration d'activité formateur : 11 7525 04 075 – Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur ➤ Actions de DPC : Action sous réserve de publication par l'ANDPC • Libéraux : Frais de DPC pris en charge et indemnisation du participant par l'ANDPC • Salariés : Frais de formation pris dans le cadre de la formation professionnelle par votre employeur. Une convention sera établie entre le l'AFP et votre employeur	☐ 220 €	☐ 270 €
	Pour le DPC, merci de bien vouloir contacter l'ODPC-CNQSP Tél. : 09 83 73 00 17	
	☐ 0 €	☐ 0 €
	☐ 665 €	☐ 665 €
TOTAL =		
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 180 € (aucune inscription au titre de la formation professionnelle ne sera effectuée sur le lieu du colloque)		

Le 2022 Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement correspondant à
l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

- Une facture vous sera adressée sous quinze jours
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximale (200 personnes) en présentiel aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne pourra pas être prise en compte en présentiel.
- Accepte des conditions générales de vente de formation (www.psychiatrie-francaise.com)

Annulation :

- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée avant le 10 mars 2022.
- Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.

LIEU DU COLLOQUE EN PRÉSENTIEL

Salle de conférences de l'AQND
92 bis, boulevard du Montparnasse
à Paris (14^{ème} arrondissement)

RENSEIGNEMENTS

Association Française de Psychiatrie

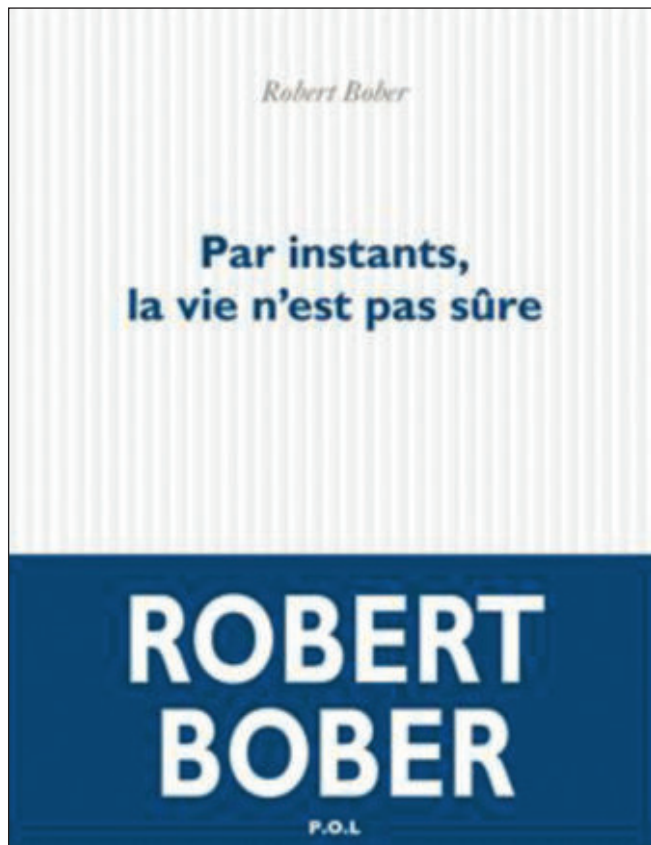
45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11

contact@psychiatrie-francaise.com – <https://psychiatrie-francaise.com>

ÉVÉNEMENT

PRIX LITTÉRAIRE CHARLES BRISETT 2021

Jean-Louis GRIGUER*



PAR INSTANTS, LA VIE N'EST PAS SÛRE

Dans « Par instants, la vie n'est pas sûre », Robert Bober écrit une longue lettre-hommage à son compagnon de télévision, Pierre Dumayet, qui lui permet de revenir sur une foule d'anecdotes, de citations, de situations, de rencontres. Il y a un je-ne-sais quoi dans son écriture, dans cette façon si intime de s'adresser à son ami qu'il nous le rend immédiatement proche.

Ce livre illustré n'est ni un roman, ni une autobiographie.

L'auteur ouvre son album, ses tiroirs, sa mémoire. Nous y entrons comme si nous nous tenions devant sa bibliothèque à regarder des cartes postales et des photos devant les livres.

Dans cette lettre volontairement un peu décousue (avec des parenthèses, des digressions), l'ancien compagnon de l'irremplaçable Perec, finit par tisser une sorte de patchwork d'expériences qui fait globalement sens.

« Par instants, la vie n'est pas sûre » est un livre enthousiaste et enthousiasmant avec la présence de Maupassant, d'Ophüls, de Cézanne, de Veil, d'un rabbin, d'un ecclésiastique et tant d'autres, mais aussi avec une fidélité à une langue si chère à l'auteur, langue apprise et non plus vécue.

À chaque nouveau chapitre, nous nous engageons dans l'évocation d'une rencontre, dans le souvenir d'un livre, dans le récit d'une expérience de vie, mais aussi dans la fidélité aux morts qui ont besoin de nous afin qu'ils ne soient pas anéantis.

Chez Bober, nous percevons un respect communicatif des personnes (hommes célèbres comme tailleurs de pierre), des écrivains, des livres, une intelligence dans le choix des images retranscrites sur des mots en toute simplicité avec une élégante légèreté.

Bref, que nous le connaissions ou pas, nous ne pouvons pas rester insensibles à la lecture de ce livre, à la gloire des écrivains, des lecteurs, véritable mine d'or d'analyse de l'image, à cette lettre qui ne nous est pas forcément adressée mais que nous prenons plaisir à lire de bout en bout.

C'est pourquoi le jury a décerné à « **Par instants, la vie n'est pas sûre** » le prix littéraire Charles Brisset pour l'année 2021.



* Président du Jury du Prix Littéraire Charles Brisset.

RENDEZ-VOUS



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

UN SÉMINAIRE DE PHÉNOMÉNOLOGIE PSYCHIATRIQUE en visioconférence

Ouvert à tout professionnel de santé, intéressé par une réflexion
sur les liens entre psychiatrie et psychopathologie phénoménologique

animé par le Docteur Jean-Louis GRIGUER, Psychiatre des hôpitaux, Docteur en philosophie

sur le thème « **Phénoménologie et environnement** »

ARGUMENT

Nous réfléchirons cette année sur les rapports
entre l'expérience humaine et l'environnement
à travers différents concepts dans le champ
phénoménologique qui ne manqueront pas de nous
interpeller au niveau de notre pratique clinique.

➤ **le vendredi 11 février 2022 de 9h00 à 11h00 :**
Atmosphère et goût, Dr Jean-Louis GRIGUER (Valence)

➤ **le vendredi 11 mars 2022 de 9h00 à 11h00 :**
Altérité et animalité, Dr Jean-Louis GRIGUER (Valence)

➤ **le vendredi 15 avril 2022 de 9h00 à 11h00 :**
Compréhension phénoménologique et existentielle de l'expérience limite,
Pr Jérôme ENGLEBERT (Battice, Belgique)

➤ **le vendredi 13 mai 2022 de 9h00 à 11h00 :**
Fonction du symptôme dans l'environnement, Dr Brice MARTIN (Valence)

Pour tous renseignements, contacter le Dr Jean-Louis GRIGUER

 jeanlouis.griguer@ch-dromevivaraais.fr

LIVRES EN IMPRESSIONS

CENT ANS DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE AVEC H. RORSCHACH

Lydia LIBERMAN-
GOLDENBERG*

MAIS QUI ÉTAIT HERMANN RORSCHACH ?

Une fois n'est pas coutume, en ce début d'année 2022, je souhaite vous parler d'une revue créée en 1952 qui nous donne année après année des articles toujours plus inventifs sur la « Psychologie clinique et projective ». Cette revue présidée par Pascal Roman dont le rédacteur en chef est Jean-Yves Chagnon est pourvu d'un comité de rédaction riche de plusieurs personnalités comme Catherine Chabert, Hélène Suarez-Labat et bien d'autres.

1921 fut l'année de la publication assez confidentielle en Suisse de « Psychodiagnostic » avec comme sous-titre plus explicite : *Interprétation libre de formes fortuites* où l'auteur Hermann Rorschach expose ses idées et sa méthode qui vont aboutir au fameux « test de Rorschach ».

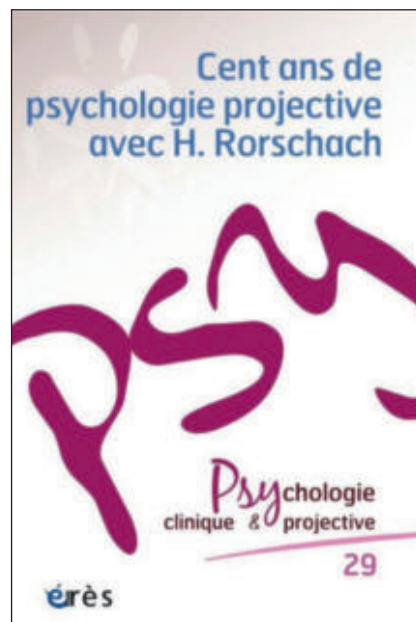
Malheureusement moins d'un an plus tard, il décède brutalement à 37 ans d'une péritonite sur appendicite sans avoir pu approfondir son œuvre. Informés par Pfister, Freud et Binswanger lui rendirent un vibrant hommage.

Quand un psychiatre reçoit les tests projectifs d'un de ses patients, c'est très souvent un moment important dans la prise en charge de ce patient : pour le patient qui a souvent besoin de reparler de la passation et de la restitution de ses tests, mais aussi pour le psychiatre qui affine son regard sur le patient et ses processus inconscients.

En tant que psychiatre, ma formation théorique aux tests fut très succincte. Mais grâce aux lois Juppé, lors d'une FMC qui réunissait une grande partie des psychiatres de Seine-et-Marne, j'ai pu appréhender tout l'intérêt des tests projectifs grâce à Catherine Chabert qui fit une intervention mémorable et très savante.

Avant de lire ce numéro anniversaire, j'ignorais beaucoup de l'histoire qui a précédé l'invention de ce test mais aussi de ce qui a en a fait un succès mondial. Ce numéro dont je ne détaillerais ici aucun article car tous sont à lire attentivement, est un trésor d'intelligence, de passion et d'invention.

Ainsi, je souhaite vous faire partager quelques éléments biographiques d'Hermann Rorschach glanés au cours de ma lecture que certains d'entre vous connaissent, mais que pour la plus grande part, j'ignorais.



Revue Psychologie clinique et projective N° 29 – semestrielle

Auteurs : Avec la participation de Catherine AZOULAY, Jean-Marie BARTHÉLEMY, Lisbeth BROLLES, Kari CARSTAIRS, Catherine CHABERT, Jean-Yves CHAGNON, Marc DESAUTELS, Mathilde DUBLINEAU, Renaud EVRARD, Antoine FRIGAUX, Kevin LAMBE, Estelle LOUET, Justine MCCARTHY WOOD, Magali RAVIT, Pascal ROMAN, Tiziana SOLA, Hélène SUAREZ-LABAT, Michel TERNOY, Benoît VERDON

Éditions : Érès

Parution : septembre 2021

EAN : 978-2-7492-7066-1

Prix : 20,00 €

* Pédopsychiatre, Paris.

Hermann Rorschach est né en Suisse à Zurich, le 8 novembre 1884. Son père était professeur de dessin, poète et peintre qui avait envisagé un temps des études de médecine. Il écrivait des pièces de théâtre et a écrit « Une esquisse d'une théorie de la forme ».

Il a une petite sœur de 4 ans sa cadette, il perd sa mère à l'âge de 13 ans (1897) puis son père à l'âge de 18 ans (1903).

Hermann est un enfant doué, artiste, très en phase avec ses propres ressentis : ainsi on apprend qu'il traduit les douleurs d'une rage de dents en une mélodie qu'il se représente visuellement et peut se remémorer des toiles célèbres à l'aide de mouvements. Il est très réceptif à la poésie, il dessine très bien, et a une culture artistique très vaste. Il est inspiré dans son enfance par un jeu « Kleksography » qui consiste à plier et déplier des papiers sur lesquels les enfants ont déposé de l'encre pour obtenir des formes, Kleks signifiant en allemand tache, bavure, pâte ou éclaboussure ; Klex est aussi son surnom pendant ses années d'étude quand en 1904, le jeune homme endeuillé joue et façonne les taches d'encre dans des journaux estudiantins. Il a aussi connaissance de l'œuvre du médecin artiste allemand Justinus Kerner qui créait les poèmes de son recueil « Kleksographien » (paru en 1857 puis publié en 1890) à partir de taches d'encre inspiratrices.

Il hésite alors entre la voie artistique et la scientifique et s'oriente sur l'avis du célèbre naturaliste allemand, Ernst Haeckel vers la médecine. Il fait ses études à l'université de Zurich et choisit la psychiatrie à la clinique du Burghölzli, dirigée par Eugen Bleuler. Jung y est alors à une place reconnue, et fait passer à ses patients son fameux tests d'association de mots (1904). Pendant ses années de formation, il continue à s'intéresser à l'art, va à Berlin, à Paris, se passionne pour la culture russe, en apprend la langue, se marie en 1910 avec Olga Stempelin, médecin russe, étudiante à Zurich, de 6 ans son aînée ; ils ont deux enfants ensemble : Elizabeth née en 1917 et Wadim né en 1919. Il part une année en Russie avant de passer sa thèse en 1912, dirigée par Eugen Bleuler portant sur les hallucinations réflexes et les perceptions. Durant la rédaction de sa thèse,

il fait avec un instituteur une expérience de collecte des réactions d'enfants, d'adultes, sains et souffrant de troubles psychiatriques devant des taches d'encre symétriques. Il abandonne ces travaux, ne réussissant pas à distinguer le niveau des enfants d'après leurs capacités imaginatives. À son retour de Russie, il se lance dans des études de psychologie sur les sectes religieuses, très influencé par Jung. En 1917, un étudiant polonais de Bleuler, Szymon Hens, collecte de façon systématique les réponses de centaines de sujets face à des taches d'encre (asymétriques) afin d'évaluer la fonction imaginative du sujet. À partir de là, Rorschach ne se consacrera qu'au développement de son test jusqu'à la parution de son livre, non pas pour évaluer la fonction imaginative mais la personnalité des patients.

Lorsqu'il fait péniblement paraître son livre en 1921, il considérait lui-même ses travaux trop empiriques du fait de bases théoriques « embryonnaires » de sa recherche tout juste amorcées. Il avait de nouvelles idées à partager, l'ouvrage à peine imprimé.

Hermann Rorschach est décrit comme un homme enthousiaste, passionné par son métier, ardent travailleur, curieux et touche-à-tout, très sociable. Il aimait communiquer ses pensées et échanger sur ses expériences. Malgré l'inachèvement de ses travaux, Rorschach a transmis le dynamisme de sa pensée à des continuateurs tout aussi inventifs, afin de faire du test du Rorschach combiné désormais au TAT en France, les tests projectifs les plus utilisés, aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Pour conclure plus généralement, tous ceux qui animent ou ont animé une revue savent combien les revues sont des vecteurs de pensée et de transmission. Je souhaite par cet article rendre aussi hommage à tous les professionnels de santé en lien avec la santé psychique qui font vivre grâce aux revues la pensée en action et la transmission de nos précieux savoirs. Que cette année 2022 vous donne la santé la joie et les projets dont, entre autres, vos découvertes que nous serons heureux de lire et qui sait, d'utiliser dans nos pratiques !

Très bonne année 2022.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE À NOS DIFFÉRENTS COLLOQUES :

- le **25 mars 2022** (cf. page 8 à 11) **sur les troubles des apprentissages**
- le **17 juin 2022** (cf. page 24) **sur les addictions**

LIVRES EN IMPRESSIONS

LES FOLIES ANIMALES DE MICHEL KREUTZER

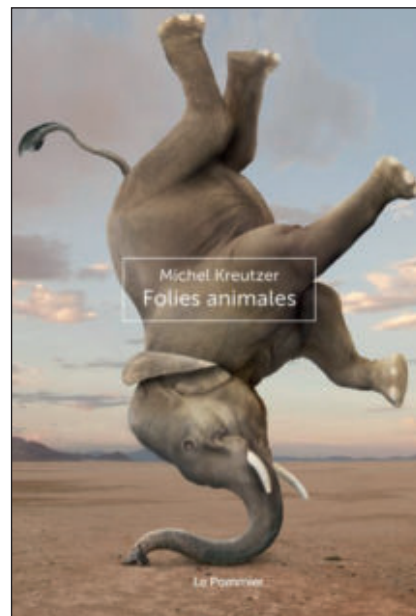
François KAMMERER*

LES FASCINANTES HUMANITÉS D'UNE ALTÉRITÉ SOUVERAINE

Entre proximité et parfait respect de la sauvagerie absolue, les « *Folies animales* »⁽¹⁾ de Michel Kreutzer⁽²⁾, livrées en septembre dernier avec un superbe « Babar » en plein désert, s'inscrivent de façon incontournable dans le sillage de l'ouvrage d'Henri Ey, « *Psychiatrie animale* »⁽³⁾ datant de plus d'un demi-siècle et très récemment réédité. Beaucoup plus qu'une simple actualisation. Il nous offre de nouvelles clés de pensée de l'altérité vivante.

Bien que destinée à tout public, cette éthologie embarque, de façon aussi acérée que délicate, une diversité considérable de matériaux avec, notamment, observations cliniques animales, comportementalismes, taxinomie et classifications, biologie, histoire, rappels précis de conceptions philosophiques et psychanalytiques, le tout armé d'une solide police épistémologique empêchant tout maelström. Avec une trajectoire sidérale, hors temps tout en traversant des espaces différenciés, alliant le velours d'une redoutable prudence à une multiplicité kaléidoscopique des perspectives, avec une proie : l'anthropomorphisme. Autant dire que ce joyau d'érudition, loin de certaines sucreries animalières actuelles, se faisait attendre pour traiter la cause animale à un niveau digne de sa noblesse fondatrice.

Car l'ouverture permet de découvrir une étonnante histoire de la folie, solidement ancrée auprès de Darwin. Et que le final se saisit d'une division entre d'une part la pathologie et d'autre part la folie, l'*anima demens*, consubstantielle au vivant, en donnant toute son importance au réactionnel et à l'environnement : « ... quand les animaux sont extraits de leur univers ancestral et que leurs activités sont contraintes, les processus naturels sont dévoyés. Il en résulte les pathologies mentales et comportementales qu'on peut observer dans les zoos, jardins d'acclimatation, ménageries, et encore chez



Auteur : Michel KREUTZER
Éditions : Le Pommier
Parution : septembre 2021
EAN : 978-2-7465-2399-9
Pages : 227
Prix : 19,00 €

les animaux apprivoisés ou domestiques. Et si l'on considère que les humains sont sortis de la nature, alors les mêmes considérations doivent leur être appliquées ». Avec comme tiers humain la civilisation, son rapport à la temporalité et son symbolique, comme à sa construction des normes et des identités.

Entre ces deux bornes, cinq chapitres de réflexions : existence et vulnérabilité, modèles animaux, génétique, subjectivité, construire une zoopsychiatrie. Avec une imposante bibliographie, y compris psychiatrique, d'une variété étonnante.

Sans aucun doute cet ouvrage est un miroir tendu aux psychiatres avec en prime l'agrément d'une multitude de curiosités. Ainsi ces infanticides sans « liens de parenté » avec le tueur, fréquents dans certaines espèces, dont la causalité sexuelle est avérée. Question d'assujettissement (que dis-je, d'emprisonnement !) humain à la pauvreté de notre vocabulaire⁽⁴⁾ : selon les dictionnaires l'enfant est humain. Alors, infanticide, avec une catégorie pénale pour les animaux et civile pour leur généalogie ??? Sans doute n'y

⁽⁴⁾ Devant l'inexistence de progénitricide, puéricide n'aurait rien changé à l'affaire !

* Psychiatre, Paris.

⁽¹⁾ Éditions Le Pommier, août 2021, 227 pages, 19 €.

⁽²⁾ Éthologue, professeur émérite de l'université Paris-Nanterre. Il a guidé avec maestria le colloque de l'AFP « Animal parlé/Animal parlant » du 16 novembre 2018, dont les actes ont paru dans « *Psychiatrie Française* » Vol. L3/19, mai 2020.

⁽³⁾ « *Psychiatrie animale* » sous la direction de A. Brion et Henri Ey : 1^{re} édition Desclée de Brouwer, 1964, 605 pages. Seconde édition : Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey. Volume 1 avec une préface de Boris Cyrulnick, septembre 2018, pages 1 à 271. Volume 2, octobre 2019, pages 272 à 626.

a-t-il pas d'autre terme à utiliser. Faut-il y voir une porte inéluctablement ouverte à l'anthropomorphisme, et, tout compte fait avec notre logique langagière, le déni d'un évènement strictement collatéral à l'objet d'une pulsion ?

À revers, l'abord transversal du zoomorphisme permet au lecteur de projeter d'intéressantes perspectives dont la construction des tabous. De la même manière son appétit reste aiguë sur les moyens avec lesquels s'organisent, avec des règles sans nom, le grégaire, les hordes et autres tribus animales (combien d'actualité pour les humains !) alors même, qu'ils disposent (symboliquement ?) de langages (avec ou sans grammaire ?) de signes sans mots. Et qu'en est-il du domptage des animaux entre eux ?

Car c'est un second volume de la même envergure qu'impatiemment, et avec notre propre condition animale, nous attendons.

Pour l'heure, heureusement ils sont là : à défaut de lions, je donne ma langue aux chats. Et que cela vous engage à lire passionnément Michel Kreutzer, avant un nouveau colloque sous forme d'un acte III⁽⁵⁾ d'« *Animal parlé/Animal parlant* » !

⁽⁵⁾ L'Association Française de Psychiatrie a fait paraître un numéro de « *Psychiatrie Française* » intitulé « *Animal parlé, animal parlant 2* », Vol. L1/20, décembre 2020.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Réinventer notre santé mentale avec la Covid-19

Marion LEBOYER, Lisa LETESSIER, Anne DE DANNE
Odile Jacob : Coll. Psychologie - 2021 - 21,90 €

Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Jean DUMAS
De Boeck Supérieur : 2021 - 150,07 €

Addicts : Comprendre les nouvelles addictions et s'en libérer

Jean-Victor BLANC
Arkhe : Coll. Vox - 2021 - 18,50 €

Des soins porteurs d'espoir en psychiatrie

David MASSON, Nicolas FRANCK
Le Coudrier : Coll. Avelines - 2021 - 12,00 €

Secrets de thérapeute

Tobie NATHAN
De l'Iconoclaste : 2021 - 22,00 €

François Tosquelles. Soigner les institutions

Joana MASO, François TOSQUELLES
L'arachnéen : 2021 - 35,00 €

Solutions élégantes à la psychose

Mickaël PEOC'H
Presses Universitaires Rennes - Coll. Clin psychanalyt.
Psychopathologie : 2022 - 25,00 €

Revivre, 12 étapes pour sortir de l'addiction

Philippe CAVACO, Michel HENRY
Actes Sud : Coll. Domaine du Possible - 2022 - 19,00 €

L'élaboration mentale

Comprendre les mécanismes qui sous-tendent la santé mentale

Raphaële MILJKOVITCH, Caroline BEAUVAIS
Elsevier Masson : 2021 - 35,00 €

Faciliter les changements en psychothérapie L'amorçage préconscient et la stratégie APAP

François BORGÉAT
Elsevier Masson : 2021 - 25,00 €

Développer la santé mentale des étudiants

Des outils à destination des professionnels
Rebecca SHANKLAND, Clémence GAYET, Nadine RICHEUX
Elsevier Masson : 2021 - 25,00 €

Cliniques - paroles de praticiens en institution

Le symptôme : un allié ?

Numéro 22 - Revue semestrielle
Avec la participation de Silvia Maria ABU-JAMRA ZORNIG, Cécile ALBERT, Adrien BLANC, Annick CALABER Pierre-Justin CHANTEPIE, Sébastien CHAPELLON, Emmanuelle CHERVET, Natália DE OLIVEIRA DE PAULA CIDADE, Patrick DE SAINT JACOB, Jean-Nicolas DESPLAND, Catherine DUCARRE, Aurélie DURAND, Christophe FERVEUR, Thomas H. OGDEN, Coline HENNO, Vassilis KAPSAMBELIS, Marie-Laure LEANDRI, Carla MARTINS MENDES, Glen O. GABBARD, Anne-André REILLE, Fernanda RIBEIRO PALERMO, Nicolas SCHLOSSER, Fatoumata TYM SOW
Érès : 2022 - 19,00 €

REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

VARIA

3/21 :

- Yves MANELA, *Éditorial*
- Nathan STORME, Margot MORGIÈVE, Charles-Édouard NOTREDAME, *Réseaux sociaux et santé mentale*
- Jean-François SOLAL, *Se cogner à la COVID. Un témoignage d'écouter psychanalyste à la Consultation d'Urgence Médico-Psychologique*
- Frédéric TORDO, *L'intégration de la technologie comme un cadre dans les consultations en ligne (en temps de confinement)*
- Yves MANELA, *Visiopsy*
- David BRETON, *De la phénoménologie en psychiatrie : une approche contemporaine du vécu mental*
- Francis ROUAM, *Schizophrénie et phénoménologie*
- Bernard TOUATI, *Fantasme transsexuel et quête phallique. Un tableau clinique de lutte contre la dissociation*
- Chantal BIWER, Jean-Pierre CAPITAIN, *Du N'doep à la fête de carnaval : la transe en question*
- Monique LAURET, *L'obésité abord psychopathologique*

TÉMOIGNAGE

- Solenne LESTIENNE, *L'absence de limites dans la psychose schizophrénique de type deleuzien*

PSYCHIATRES ROMANCIERS

- *Les enfants de Libertia* de Bernard TOUATI, ouvrage analysé par Yves MANELA

ENVIES DE LIRE

- *Retour à Martha's Vineyard* de Richard RUSSO, ouvrage analysé par Alain KSENSÉE
- *Les démons de Gödel : logique et folie* de Pierre CASSOU-NOGUÈS, ouvrage analysé par Simon-Daniel KIPMAN



PSYCHIATRIE FRANÇAISE

3/21 :
VARIA

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

☐ Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr :

Nom :

Prénom :

.....@.....

.....
.....

Code postal : Ville :

.....

Commande exemplaire(s) du N° 3/21 x 25 € = €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

Nouvelle rubrique : **Les psychiatres romanciers**

Nous savons que les psychiatres lisent beaucoup, certains écrivent.

Nous souhaiterions promouvoir des romans écrits par des psychiatres.

Aussi, envoyez-nous vos romans que l'on puisse en discuter au sein du Comité de Rédaction de la Revue.

Psychiatrie Française

45, rue Boussingault - 75013 PARIS - ☎ 01 42 71 41 11

 **revue.psy.fran@gmail.com**

PETITES ANNONCES

RAPPEL

Les tarifs des petites annonces sont à demander par  **annonces@psychiatrie-francaise.com**

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

- Pour le N° 286 : le **18 février 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 10**.
- Pour le N° 287 : le **25 mars 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 15**.
- Pour le N° 288 : le **29 avril 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 20**.
- Pour le N° 289 : le **3 juin 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 25**.
- Pour le N° 290 : le **9 septembre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 39**.
- Pour le N° 291 : le **14 octobre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 44**.
- Pour le N° 292 : le **18 novembre 2022** au plus tard, pour une parution **semaine 49**.



**Le Département de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (DPEA)
Centre Alfred Binet – de l'ASM13
(5^{ème} secteur de Psychiatrie Infanto-Juvenile)**

RECRUTE

UN PÉDOPSYCHIATRE

CDI représentant 0,70 ETP (27,30 h)

à partir du 1^{er} septembre 2022

Le poste est rattaché au CMP Centre Alfred Binet.

Le médecin assure une activité de consultation au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dont le travail organise et soutient la réalisation des projets thérapeutiques.

L'ASM13 dispose d'un riche département d'Enseignement-Recherches-Publications où de nombreux séminaires et colloques assurent l'approfondissement et le partage des connaissances. La réflexion psychopathologique, les évolutions thérapeutiques et l'actualisation des connaissances y ont une large place.

Si ce poste vous intéresse, merci de nous adresser une lettre de candidature assortie d'un curriculum vitæ.

**Pour tous renseignements complémentaires
vous pouvez vous adresser au secrétariat
du Dr Sarah BYDLOWSKI,
Mme Nathalie LE ROUX – ☎ 01 40 77 43 69
 **nathalie.leroux@asm13.org****

(réf. 4229)



LA PRÉFECTURE DE POLICE

RECRUTE

UN MÉDECIN-CHEF pour l'Infirmier Psychiatrique

pour 3 ans (reconductible sur proposition du directeur des transports et de la protection du public)

Mission exercée :

Six vacations d'une demi-journée par semaine.

Activités principales :

Le Médecin-chef assure des missions à 2 titres :

1. Au titre de responsable de l'organisation médicale et de la garantie du bon fonctionnement du service de soins infirmiers

Le Médecin-chef est garant de la permanence de la présence médicale (médecins et internes de garde) et de la planification des visites de certification des médecins adjoints ou suppléants.

Il est garant du bon fonctionnement du service de soins infirmiers et de surveillance, *sous la responsabilité des cadres de santé*, conformément aux dispositions du règlement intérieur et s'attache en particulier, à la bonne prise en charge des personnes accueillies, veille à leurs conditions d'accueil et à leur information exacte sur leurs droits et s'assure que tous les contacts possibles nécessaires à une bonne compréhension de leur cas ont été pris ; il est également attentif aux modalités de transfert et d'hospitalisation des patients conduits en service de psychiatrie.

2. En tant que chef de service

Le Médecin-chef concourt de façon générale au bon fonctionnement médical et administratif de l'Infirmier psychiatrique.

Il représente l'institution dans les réunions organisées par la direction, celles organisées par la sous-direction des polices sanitaires, environnementales et de sécurité (SDPSES) avec laquelle l'IP entretient un lien fonctionnel, et dans les dialogues de gestion organisés par le secrétariat général.

Il participe et contribue aux démarches de modernisation de l'IP, déclinaisons du plan défini par le DTPP dans le cadre de la réforme de la Préfecture de Police.

Procédure et modalités de recrutement :

Les candidats à l'emploi de Médecin-chef sont auditionnés selon les modalités définies par une délibération du Conseil de Paris (Délibération 2019 PP 70 adoptée lors des séances des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019). L'audition consiste en un entretien avec les membres d'une commission. Cet entretien est destiné à apprécier la motivation et les qualités de réflexion du candidat, ainsi que ses connaissances professionnelles et son aptitude à exercer la profession au regard de l'environnement professionnel de l'Infirmier psychiatrique de la Préfecture de Police et des missions qui lui sont dévolues. À l'issue des auditions, la commission établit par ordre préférentiel la liste des candidats qui est ensuite proposée au Préfet de Police.

Lors de l'inscription dans les délais impartis le candidat doit **obligatoirement** envoyer :

- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité française en cours de validité ;
- la liste et la copie des titres et diplômes ;
- un curriculum vitae présentant en particulier les titres et l'expérience professionnelle du candidat ;
- une lettre manuscrite mettant en valeur l'expérience du candidat et sa motivation à occuper le poste de Médecin-chef à l'Infirmier psychiatrique de la Préfecture de Police.

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser vos documents à l'adresse suivante :
pp-concours-fap@interieur.gouv.fr

(réf. 4230)

DATES À RETENIR



Les Assemblées Générales de
l'Association Française de Psychiatrie (AFP),
du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)
et les élections des conseillers
auront lieu le

26 mars 2022 (le matin)

ORGANISE

deux sessions de formation

(Financée par le FAF-PM et réservée aux médecins libéraux)

sur le thème

RÔLE ET PLACES DES PSYCHIATRES LIBÉRAUX DANS L'ARTICULATION ENTRE CPTS ET PTSM

Le 22 mars 2022 et le 10 mai 2022 en distanciel de 20h00 à 22h30

ARGUMENT

Ce programme se déroulera en classe virtuelle avec pour objectif général d'informer et de mobiliser les psychiatres libéraux sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé⁽¹⁾, sur les Projets Territoriaux de Santé Mentale⁽²⁾ et sur l'importance d'améliorer les collaborations entre médecin généraliste, psychiatre⁽³⁾ en dégageant

leurs incidences sur les pratiques professionnelles.

Les CPTS proposent d'inscrire les pratiques libérales dans une offre de soins populationnelle dépassant la seule notion de patientèle. Les médecins libéraux doivent pour cela s'organiser sur leur territoire, les psychiatres libéraux, par leur proximité et avec les médecins généralistes, doivent participer au socle des projets de santé mentale et de psychiatrie des différentes CPTS⁽¹⁾.

Concomitamment les projets territoriaux de santé mentale (PTSM) sont validés par les ARS. Ils portent la nécessaire réflexion sur leur articulation avec les CPTS. L'ambition est de saisir la globalité des enjeux de la santé mentale pour définir une unité d'action⁽²⁾.

Les psychiatres tant pour les pathologies mentales sévères et persistantes que pour les troubles mentaux fréquents, savent l'importance des décloisonnements prônés par les CPTS et les PTSM entre le sanitaire, le social et le médicosocial.

Les psychiatres libéraux vivent les tensions qui existent sur la filière psychiatrique. À partir d'un inventaire, issu des pratiques de chacun, des difficultés à résoudre nous identifierons à la fois les difficultés du soin lui-même mais aussi du « prendre soin » tout au long d'un parcours pour aller contre les ruptures.

Nous présenterons l'objectif des PTSM pour développer sur chaque territoire une offre de service homogène à disposition de chaque citoyen. L'intention est d'offrir à chacun le soin, les activités de réhabilitation, le soutien dans le milieu scolaire et professionnel, afin de déployer une offre en proximité sur tout le territoire, en impliquant l'ensemble des acteurs du sanitaire mais aussi du social et du médicosocial⁽²⁾.

Nous montrerons l'importance de centrer le point de départ des organisations sur la ville et non sur l'hôpital. Le secteur psychiatrique est une des composantes d'une offre de soins psychiatriques qui doit intégrer l'ensemble des acteurs. Le focus sur l'articulation ville-hôpital, conduira à présenter des innovations organisationnelles en cours d'expérimentation (DSPP⁽⁴⁾, place des psychologues⁽⁵⁾...). Elles s'inscrivent dans un mouvement de progrès qui va contre le cloisonnement en intégrant dans nos pratiques la culture de l'évaluation et de la preuve.

1) Légifrance. Article L1434-12 modifié par LOI n°2019-774 du 24 juillet 2019 – art. 22.

2) Ministère de la santé. Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale. https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2018/18-06/ste_20180006_0000_0094.pdf

3) Hardy-Baylé MC, Younés N. Comment améliorer la coopération entre médecins généralistes et psychiatres ? L'information psychiatrique. 2014 ; 5, 90 : 359-71. <https://www.caim.info/revue-l-information-psychiatrique-2014-5-page-359.htm>

4) Bensoussan M, Lefebvre P. Les prises en charge psychiatriques en ville : vers un dispositif de soins partagés ? In : Psychiatrie : mutations et perspectives. ADSP. 2013 ; 84 : 37-9. <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp?clef=141>

5) Prise en charge par l'Assurance Maladie des thérapies non médicamenteuses. Dispositif expérimenté dans 4 départements. Troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée. Guide médecin. CNAM ; 2019. <https://www.medecin-occitanie.org/wp-content/uploads/2020/06/Sante%CC%81-Mentale-GuideMedecin.pdf>

Le programme complet est à votre disposition sur notre site internet : <https://psychiatrie-francaise.com/sessions-de-formation-faf-pm>

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avec les pièces demandées à l'Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 Paris
Renseignements : ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>

Date de clôture des inscriptions sur le site internet la veille de la formation

☐ Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr Date de naissance*

Nom* ☎*

Prénom* Portable*

✉* @

Profession* ☐ Psychiatre ☐ Généraliste N° RPPS*

Adresse professionnelle*

Code postal Ville

Prendra part à la session de formation du : ☐ 22 mars 2022 en distanciel – ☐ 10 mai 2022 en distanciel

(merci de choisir une date)

Le 2022

Signature :

IMPORTANT Documents à fournir :

NB : Seront retenues par priorité les candidatures des praticiens ayant adhéré à l'Association Française de Psychiatrie afin de constituer leur dossier d'inscription, les médecins stagiaires doivent impérativement faire parvenir au secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie les pièces suivantes :

• Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF dans l'année de la demande 2021, au titre de l'exercice de l'année précédente 2020.

• Un chèque de caution d'un montant de 50 euros, par lequel ils s'engagent à participer à la session de formation. Ce chèque ne sera pas encaissé et sera bien entendu restitué à l'issue du suivi effectif de la formation. En cas d'annulation 10 jours avant la formation celui-ci sera encaissé.

* Indispensable pour établir le dossier

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

Merci de vérifier que les colloques sont bien maintenus aux dates prévues en raison de la pandémie

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Février 2022

PARIS, le 04 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **En quoi les psychothérapies cognitivo-comportementales contribuent-elles à une nouvelle quête de sens en psychiatrie ?** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 04 : L'Association des Psychiatres de Secteur Infanto-juvénile (API) et la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées organisent les Carrefours de la Pédiopsychiatrie sur le thème « **Le CMP : comment ça soigne ? Une partition transdisciplinaire** ». – Informations et inscriptions : SFPEADA – ☎ 06 71 82 86 33 – ✉ sfpeada@gmail.com

EN VISIO, le 5 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Pathologie duelle : Prise en charge intégrale des comorbidités addictives en psychiatrie** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – ✉ formation@afar.fr – ☎ 01 53 36 80 50 – 📞 01 48 05 31 51 – 🌐 https://www.afar.fr

PARIS, le 7 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Bébés, chefs d'orchestre, une danse des mains** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – ☎ 01 56 61 69 80 – 🌐 https://babylone-imm.org

EN VISIO, le 8 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **Le syndrome de glissement au temps du Covid** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – ✉ formation@afar.fr – ☎ 01 53 36 80 50 – 📞 01 48 05 31 51 – 🌐 https://www.afar.fr

EN VISIO, le 11 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – ✉ jean-louis.griguer@orange.fr

EN VISIO, le 14 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Les nouvelles parentalités. Construction des liens précoces, prémisses du monde interne chez l'enfant** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

EN VISIO, le 14 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Travail psychanalytique en néphrologie** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

Mars 2022

PARIS, le 10 : L'AFAR organise un colloque sur le thème « **Troubles psychocomportementaux de la personne âgée, à domicile et en institution** ». – Informations et inscriptions : AFAR – ✉ colloques@afar.fr – ☎ 01 53 36 80 50 – 🌐 www.colloquesafar.fr

EN VISIO, le 10 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **De l'émotion à l'affect** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

PARIS, le 11 : L'AFAR organise un colloque sur le thème « **Enfants et adolescents en crise** ». – Informations et inscriptions : AFAR – ✉ colloques@afar.fr – ☎ 01 53 36 80 50 – 🌐 www.colloquesafar.fr

EN VISIO, le 11 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – ✉ jean-louis.griguer@orange.fr

EN VISIO, le 14 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Rien de ce qui est humain ne m'est étranger : la question du contre-transfert culturel** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

EN VISIO, le 14 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Addiction et soins psychiques en psychiatrie : ce que permet l'écoute du psychanalyste** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

EN VISIO, le 16 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Agitation anti-dépressive chez l'enfant** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

EN VISIO, le 24 : L'AFAR organise une journée sur le thème « **L'irresponsabilité pénale : troubles psychiques et perception de la réalité** ». – Informations et inscriptions : AFAR, 46, rue Amelot – 75011 PARIS – ✉ formation@afar.fr – ☎ 01 53 36 80 50 – 📞 01 48 05 31 51 – 🌐 https://www.afar.fr

PARIS, les 24 et 25 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une session de sensibilisation sur le thème « **Parole à la cantonade, parole dressée** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – ✉ michaelpaszt@gmail.com – ☎ 06 86 84 78 87 – 🌐 http://www.asso-sept.org

PARIS, le 25 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Comment les enfants réussissent ou échouent à apprendre aujourd'hui. Les troubles des apprentissages entre protocoles et relations pédagogiques.** ». – Informations et renseignements : AFP – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 26 : La Société d'Études du Psychodrame Pratique et Théorique (SEPT) organise une Journée d'Étude sur le thème « **Voiler, dévoiler l'intime en psychodrame.** ». – Informations et inscriptions : Michaël PASZT – ✉ michaelpaszt@gmail.com – ☎ 06 86 84 78 87 – 🌐 http://www.asso-sept.org

1^{er} colloque « LE TEMPS DE LA PSYCHANALYSE »
organisé par
Jacques ANDRÉ
Alain BRACONNIER
Catherine CHABERT
Patrick GUYOMARD
Denys RIBAS
Dominique SCARFONE
et la revue *Le Carnet/Psy*

Écouter...
Les surprises de l'inconscient

Alexandre Simon (1955-2017) Miroir (La Haye, vers 1983)
© Saint-Exupéry, Musée d'Art Moderne de Saint-Exupéry
Photo: Didier Puymer

Jacques ANDRÉ La parole surprise • Julie MOUNDLIC • Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable •
(R. Gary) • Bernard GOLSE Écouter la demande intransitive • Catherine CHABERT Faut-il avoir peur de l'inconscient ? •
Maurice CORCOS Trouver quelqu'un à qui parler... de sa vérité et de ses silences • Denis HIRSCH À l'écoute de la folie pubertaire.
Création, narration, dramatisation, construction dans les cures d'adolescents • Denys RIBAS Les enfants imaginaires de
Lola • Pierre DELION Écouter en institution : la constellation transférentielle • Sylvain MISSONNIER Narratives en friche
cherchent écoute réflexive • Anne BRUN L'écoute dans les médiations thérapeutiques • Vassilis KAPSAMBELIS Qu'écoute-t-on
face au patient schizophrène ? • René ROUSSILLON L'intervention et le dispositif cliniques doivent être « sur-mesure »

Renseignements :
Estelle Georges-Chassol - Le Carnet/PSY
8, avenue J.S. Chénier - 92100 Boulogne
Tél. : 01 45 04 74 35
est@lecarnepsy.com
inscription individuelle : 90 €
Étudiant : 40 €
Formation permanente : 190 €
Tarifs spéciaux pour les abonnés à la revue Le Carnet/PSY
Offre groupe abonnement intégral Le Carnet/PSY + colloque :
120 € (France) / 140 € (Étranger)

Nouvelle date : Samedi 26 mars 2022
Format hybride : présentiel / distanciel

Maison de la Chimie - 28th rue Saint Dominique - 75007 PARIS
Possibilité de s'inscrire en ligne sur
www.carnetpsy.fr

leCarnetPsy

Avril 2022

PARIS, le 4 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Rosemary's baby, Polanski et l'identité narrative.** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – ☎ 01 56 61 69 80 – 🌐 https://babylone-imm.org

En VISIO, le 11 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Psychiatrie et psychanalyse : une amitié à cultiver.** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

En VISIO, le 11 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Quand l'affect manque : déconstruire l'alexithymie.** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

En VISIO, le 15 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement.** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – ✉ jean-louis.griguer@orange.fr

Mai 2022

PARIS, le 9 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'IMM organise Le séminaire BABYLONE, Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Division subjective et relation d'emprise dans l'œuvre de William Blatty "L'exorciste"** ». – Informations et inscriptions : auprès de Corinne DUGRE-LEBIGRE – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr – ☎ 01 56 61 69 80 – 🌐 https://babylone-imm.org

En VISIO, le 9 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Clinique actuelle : les nouveaux nomades.** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

En VISIO, le 12 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **Les néo-sexualités, autour de l'œuvre de Joyce McDougall.** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

En VISIO, le 13 : L'Association Française de Psychiatrie organise un séminaire de phénoménologie psychiatrique sur le thème « **Phénoménologie et environnement.** ». – Informations et inscriptions : Dr Jean-Louis GRIGUER – ✉ jean-louis.griguer@orange.fr

En VISIO, le 18 : La Société Psychanalytique de Paris organise une conférence sur le thème « **L'adolescence une histoire à construire.** ». – Informations et inscriptions : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) – 21, rue Daviel – 75013 PARIS – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ spp@spp.asso.fr – 🌐 https://www.spp.asso.fr/

LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
✉ courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 : www.psychiatrie-francaise.com
Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
Tirage : 1 000 ex. – Dépôt légal : janvier-février 2022 – ISSN : 1157-5611
Directeur de la publication : François KAMMERER
Rédacteurs en chef : Jean-Yves COZIC, Nicole KOECHLIN
Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN,
Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, David SOFFER, Pierre STAËL
Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE
Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-en-Normandie – N° 21120723



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

ADDICTOLOGIE ET PSYCHIATRIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

en présentiel

le vendredi 17 juin 2022, à PARIS

au FIAP : 30, rue Cabanis 75014 PARIS

ARGUMENT

L'association entre les pathologies psychiatriques et addictives est une source de difficultés pour les professionnels des deux champs et aussi pour les personnes concernées et leur entourage.

Chaque filière de soins a tendance à concentrer son attention et ses interventions sur la pathologie de son domaine d'expertise.

Pourquoi parler de comorbidités, les addictions ne sont-elles pas elles-mêmes classées par les nosographies internationales parmi les troubles mentaux ? Ne s'agit-il pas plutôt de comorbidités entre différents types de troubles psychiques ?

Cela conduisit progressivement l'addictologie à vouloir s'émanciper en quelque sorte de la psychiatrie avec des filières spécifiques et une clinique voire même des thérapeutiques qui se voulaient autonomes.

Cette dynamique a eu des effets de déstigmatisation avec néanmoins le risque de cloisonnement par rapport à la psychiatrie et donc de difficulté de repérage des comorbidités.

Il s'agit donc à présent d'un enjeu majeur à identifier les difficultés posées par ces comorbidités mais aussi les axes d'amélioration qui ont été élaborées pour y faire face.

Ces évolutions rendent donc d'autant plus nécessaire de réfléchir à une nouvelle clinique où les apports de l'addictologie et de la psychiatrie loin de s'ignorer devraient se conjuguer.

C'est pourquoi nous nous interrogerons sur les réponses à apporter au défi posé par ces pathologies qui ne peuvent venir que de l'expérience clinique des équipes pluridisciplinaires intervenant dans les deux champs qui, grâce à des propositions innovantes d'approches complémentaires, peuvent ouvrir de nouvelles voies d'accompagnement et de soins adaptées à ces situations complexes.

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Georges BROUSSE, Emmanuelle CORRUBLE, Nicolas FRANCHITTO, Bernard GRANGER,
Michel LEJOYEUX, Juliette SALLES, Benjamin ROLLAND

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, François KAMMERER

Pour plus de précisions sur l'organisation de ce colloque,
contacter le secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie :

45, rue Boussingault – 75013 PARIS – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ contact@psychiatrie-francaise.com

Site internet : 🌐 <https://psychiatrie-francaise.com>